

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**Taux de taxation et tarification¹****Taux de taxes foncières générales****Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6519
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6575
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$	2,7746
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$	3,2045
Terrains vagues desservis	1,3038

Taxe spéciale relative à l'ARTM**Taux par catégories d'immeubles**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,0025
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0025
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui n'excède pas 500 000 \$	0,0110
Immeubles non résidentiels, tranche de valeur qui excède 500 000 \$	0,0127
Terrains vagues desservis	0,0050

Réserve financière de l'eau**Taxe spéciale relative à l'eau**

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1083
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1083
Immeubles non résidentiels	0,3570

Tarification de l'eau

Immeubles résidentiels :	Aucune tarification particulière.
Immeubles non résidentiels :	Tarif au compteur de 0,22 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .
Immeubles non résidentiels utilisés comme usines ou manufactures légères :	Tarif au compteur de 0,57 \$/m ³ sur l'excédent de 100 000 m ³ .

Réserve financière de la voirie**Taxe spéciale pour travaux de voirie**

Immeubles résidentiels	0,0036
Immeubles non résidentiels	0,0236

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0565
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0460

Tarification des matières résiduelles

Aucune tarification particulière.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.